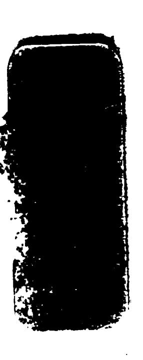
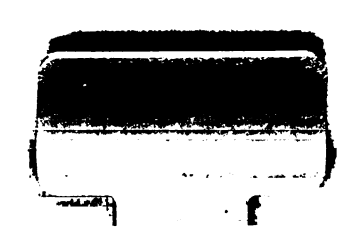

UC-NRLF
$B 317 317





Hommage respectueux
de l'auteur
Lenel

ACADÉMIE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS
D'AMIENS

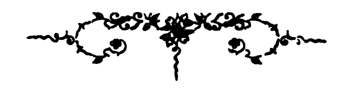
Séance publique du 27 Janvier 1889

VOLTAIRE ET GRESSET

PAR

S.
M. LENEL

Professeur de Rhétorique au Lycée d'Amiens.



AMIENS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE H. YVERT
64, RUE DES TROIS-CAILLOUX, 64

1889

VOLTAIRE ET GRESSET

Discours de M. Lenel, directeur.

(Séance publique du 27 Janvier 1889).

Mesdames, Messieurs,

Refaire devant vous l'éloge de Gresset, déjà prononcé mainte fois au sein de cette Académie par des voix autorisées, pourrait paraître à juste titre une prétention de mauvais goût de ma part. J'ai pensé cependant que sans doute il ne vous déplairait pas d'entendre de nouveau évoquer son souvenir.

Car, si le talent de Gresset a été bien jugé, peut-être, même ici, sa vie et la place qu'il a occupée dans son siècle sont-elles moins connues que ses ouvrages. Bien peu d'entre vous assurément ont eu le loisir de lire la minutieuse biographie que M. de Cayrol a consacrée, il y a plus de quarante ans, au véritable fondateur de notre Société. Un point m'a particulièrement frappé dans le travail très-consciencieux de M. de Cayrol (1). Il étudie

(1) Essai historique sur la vie et les ouvrages de Gresset, par de Cayrol. — Amiens, 1844.

d'assez près les rapports de Voltaire et de Gresset, il a eu le bonheur de mettre la main sur des documents jusque-là inédits, mais, je dois l'avouer avec regret, il m'a semblé qu'il jugeait avec trop de sévérité Voltaire, et incomplètement Gresset. Son aversion pour le XVIIIe siècle et son désir de louer quand même son héros — c'est là le faible de presque tous les biographes — l'ont empêché, je crois, de traiter cette question délicate avec toute l'impartialité nécessaire. Aujourd'hui que nous sommes plus loin de Voltaire et de son siècle, que lui-même et l'époque où il a joué le premier rôle ont été mieux étudiés et sont jugés plus froidement, il me sera peut-être possible d'examiner sans parti pris la nature des rapports, agréables d'abord, puis désagréables, qui ont existé entre deux hommes dont le talent se ressemblait jusqu'à un certain point, mais qui différaient tant par le caractère et les idées.

M. de Cayrol croit fermement à la jalousie violente de Voltaire contre Gresset, et, faute de preuves suffisantes à l'appui de sa thèse, il se laisse entraîner à des suppositions malveillantes qu'une critique sérieuse ne saurait accepter sans contrôle. Je ne puis entrer dans le détail des reproches, la plupart imaginaires, ou tout au moins dénués de base solide, adressés à Voltaire par l'ardent apologiste de Gresset. Jamais ne s'est mieux vérifié cet adage : Qui veut trop prouver ne prouve rien. L'examen des pièces authentiques suffira, je l'espère, à nous faire découvrir la vérité sur cette prétendue jalousie de Voltaire, qui, née dès les premiers succès de l'auteur de Ver-Vert en 1734, n'aurait produit ses effets publics qu'en 1760. L'auteur du Pauvre Diable et de tant d'autres satires ou pamphlets, débordant de malice et de fiel, n'était pas homme, que je sache, à faire attendre si

longtemps les marques de sa haine aux gens qu'il n'aimait pas.

Suivant M. de Cayrol, le succès de Ver-Vert et de la Chartreuse aurait indisposé Voltaire, qui n'admettait pas volontiers qu'on eût autant d'esprit que lui. Cela est peu vraisemblable de la part d'un écrivain déjà si illustre en 1735. Les relations amicales de Gresset et de J.-B. Rousseau, alors réfugié à Bruxelles et l'ennemi déclaré de Voltaire, auraient contribué à développer l'animosité deja créée par l'envie. Le cœur humain assurément est accessible à des sentiments bien bas, mais nous verrons que Voltaire, d'ailleurs si impressionnable, si facile à irriter, n'avait pas alors de jalousie réelle contre un écrivain qui ne pouvait ni ne voulait prétendre à marcher son égal. Si la jalousie pénétra un moment dans le cœur de Voltaire, ce fut plutôt à l'occasion des rapports qui s'établirent, en 1740, entre Gresset et Frédéric de Prusse, qui voulait attirer à sa cour le jeune poëte. Mais pourquoi chercher à démontrer, sans preuve aucune, que Thieriot, le confident de Voltaire, aurait, à son instigation, détourné une lettre fort importante de Gresset, où celui-ci promettait presque à Frédéric de se rendre bientôt à Berlin ? C'est surtout de là que daterait l'animosité respective de Voltaire et de Gresset. Voltaire, ayant eu les premiers torts, en aurait beaucoup voulu à Gresset, et aurait couvé sa rancune pendant vingt ans. Vous me permettrez de dédaigner cette affirmation gratuite, des soupçons n'ayant jamais pu tenir lieu de preuves (1).

(1) On ne peut faire non plus un grief sérieux à Voltaire d'avoir, en plaisantant, attribué d'avance à Gresset une comédie de sa façon, l'Enfant prodigue. Il écrivait en effet à M[lle] Quinault, qui devait jouer un rôle dans sa pièce : « Vous ne me mandez rien du Père

Ce qu'il nous importe de savoir, c'est comment Voltaire jugea réellement Gresset dès l'apparition de ses premières œuvres, qui lui valurent tout d'un coup une brillante réputation et le placèrent immédiatement à côté, mais au-dessous de l'auteur de tant d'œuvres charmantes dans la poésie légère.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que notre compatriote, après avoir fait ses humanités chez les Jésuites, à Amiens, était entré dans leur ordre comme novice. Il fut alors envoyé à Louis-le-Grand pour achever ses études, puis dans plusieurs collèges de la célèbre Société, en province, pour les recommencer en enseignant à son tour ce qu'il venait d'apprendre. La robe qu'il avait revêtue semble lui avoir bientôt pesé. En tous cas, il fut en excellente posture pour observer les petits côtés de la vie des couvents, et lui-même nous en fait l'aveu, au début du poëme de Ver-Vert, composé sans doute à Rouen, où il professait la rhétorique, et dédié à une abbesse :

Si, trop sincère. en traçant ces portraits,
J'ai dévoilé les mystères secrets,
L'art des parloirs, la science des grilles,
Les graves riens, les mystiques vétilles,
Votre enjoûment me passera ces traits.

Le Carême In-promptu et le Lutrin vivant, qui parurent en la même année 1734, roulent sur des sujets analogues : chanoines et curés sont à leur tour finement tournés en ridicule, comme l'avaient été les nonnes, sans la moindre pointe d'irréligion.

« Gresset ; il y a pourtant grande apparence que c'est lui qui a « fait cet enfant ; il me semble que le titre est tout jésuitique. De « plus, ce Gresset est un enfant prodigue, revenu au monde qu'il « avait abandonné. »

Cependant la supérieure générale de la Visitation, sœur d'un ministre alors tout-puissant, réussit, pour venger son ordre tout entier des vers malicieux du poëte, à le faire envoyer de Paris, où il était revenu compléter ses études théologiques, à La Flèche. C'était un véritable exil, qui dura peu, mais qui laissa à Gresset un souvenir cuisant. Rappelé en effet à Paris au bout de quelques mois, dès la fin de l'année 1734, il écrivait néanmoins six ans plus tard, en 1740, au P. Bougeant, qui avait été envoyé là aussi en disgrâce et qui en revenait à son tour :

« J'imagine que quelque vénérable espion, reste de la
« lignée des Aubins, gens de décachetante et intercep-
« tante mémoire, aura supprimé ma petitre épître ; mais
« vous êtes heureusement arrivé, et c'est bien tout ce
« qu'on peut faire que de rapporter sa pauvre vie de
« cette métropole des caveaux et des catacombes de la
« Société. »

L'espionnage auquel il était soumis, la vie triste du cloître, qu'il dépeint si bien dans les fragments conservés du Chartreux ou du Bramine blanc (1), comme lui-même appelait cette pièce, ne durent pas inspirer à Gresset un bien grand amour pour la vie austère à laquelle il s'était soumis sans véritable vocation. Gresset d'ailleurs est un indépendant : il regrettait sa liberté. L'aurait-il reprise de lui-même après les petites persécutions auxquelles ses premiers ouvrages le mirent en butte ? Je n'oserais l'affirmer. Mais la Société de Jésus lui

(1) Rien n'offre en ce monde sauvage
Ni soulagement ni pitié ;
Et, pour en achever l'image,
On n'y connaît point l'amitié.

épargna cette peine : elle se défit de lui. Le mot peut paraître dur ; il n'est qu'exact.

Le scandale de Ver-Vert était oublié, quand l'incorrigible poëte, qui habitait maintenant Paris, tomba dans une récidive plus grave encore. En 1735 parut la Chartreuse. Cette charmante pièce, d'un caractère plus personnel que Ver-Vert, moins parfaite peut-être de ton et de style, est en réalité une satire des plus vives, atteignant par moments à l'âpreté des Lettres Persanes, qui y sont du reste citées avec éloge. Le poëte y dévoile ses goûts, y peint ce qu'il hait et ce qu'il aime. Sa bibliothèque va d'Anacréon, Horace et Chaulieu, à Saint-Evremont, La Rochefoucauld, La Bruyère, en passant par Montaigne, Sénèque et Lucien. *Pas un seul auteur pédant et indigeste*, ce sont ses propres termes. Les hardiesses du novice, qui avait des goûts si mondains en fait de lecture, devenaient gênantes et compromettantes. Un passage du poëme, dirigé contre le Parlement, et où Gresset s'en prenait à la vénalité, non des charges, mais des juges, et osait parler

Des arrêts dictés par Cypris,

mit le comble aux inquiétudes de la Société. Les vers coupables furent déférés au Cardinal de Fleury, qui, après négociations avec les Pères, écrivit à M. Hérault, lieutenant général de police, le 23 novembre 1735, dans les termes suivants :

« Je vous envoie une lettre, monsieur, du père de
« Lynières, jésuite, au sujet du jeune homme dont vous
« m'avez donné trois petits ouvrages. Celui du perroquet
« est très-joli et passe les deux autres (1), mais le jeune

(1) Probablement la Chartreuse et les Ombres.

« homme est libertin et fera très certainement des
« affaires aux jésuites, s'ils ne s'en défont. Tout le talent
« de ce garçon est tourné du côté du libertinage et de ce
« qu'il y a de plus licencieux. On ne corrige point de
« pareils génies ; le plus court et le plus sûr est de les
« renvoyer. »

C'est ce que fit la Compagnie.

Il nous prend envie de sourire aujourd'hui, en nos temps de liberté et même de licence de la presse, des frayeurs outrées et de la sévérité excessive du Cardinal, qui voyait en Gresset un libertin, un esprit fort, peu s'en faut un philosophe, au sens particulier que commençait à prendre ce terrible mot. Gresset ne se croyait pas si coupable, et dans sa pièce des Ombres, peinture du pays latin, déjà inférieure comme talent à Ver-Vert et à la Chartreuse, et composée avant sa sortie de la Société, il badinait avec agrément sur la suite qu'il pourrait donner aux aventures de son perroquet. Néanmoins, craignant d'attirer la foudre sur sa tête, il demande qu'on ne communique ses vers qu'à des gens sûrs. Une fois rentré dans le monde, il compose une épître à sa Muse (1736), où, se traçant la ligne de conduite à suivre, il s'engage à rester paresseux et négligé, par goût d'abord, car, dit-il,

Loin de faire un travail d'écrire,
Je m'en fais une volupté,

et aussi par prudence : Les poètes en effet deviennent fameux plutôt qu'heureux, témoin J.-B. Rousseau exilé,

Et, songeant aux suites de Ver-Vert et de la Chartreuse, il s'écrie :

Eh ! que sait-on ? un simple badinage,
Mal entendu d'une prude ou d'un sot,
Peut vous jeter sur un autre rivage :
Pour perdre un sage il ne faut qu'un bigot.

Cette prudence timorée nous a peut-être privés d'œuvres charmantes dans le goût des premières. Et ce serait grand dommage, car il faut avouer que, le Méchant excepté, Gresset resta, après cette éclosion printanière de son génie, fort au-dessous de lui-mêne.

Quoi qu'il en soit, les premiers essais du poëte railleur et ennemi des bigots (c'est lui-même qui le répète à satiété) n'étaient pas faits pour déplaire à Voltaire. De sa retraite de Cirey, l'auteur déjà très-suspect des Lettres Philosophiques suivait d'un œil attentif le mouvement littéraire, s'occupant plus encore du fond que de la forme des œuvres nouvelles. Voltaire n'était pas alors le fougeux apôtre de la croisade antireligieuse qu'il devait vingt ans plus tard, à son retour de Berlin, prêcher avec tant d'acharnement. Mais les idées, qui firent à la fois le tourment et la joie de sa vie, fermentaient en lui et se trahissaient en secret dans sa correspondance intime.

Voltaire accueillit donc avec faveur le cri timide de révolte que poussait faiblement Gresset contre l'oppression monacale. Celui-ci avait eu beau rendre hommage aux Jésuites dans ses Adieux et dire :

Oui, même en la brisant, j'ai regretté ma chaîne,
Et je ne me suis vu libre qu'en soupirant :
Je dois tous mes regrets aux sages que je quitte.

Voltaire, élève des Jésuites, était demeuré, lui aussi, en excellentes relations avec ses anciens maîtres, les PP.

Porée, d'Olivet, Tournemine et autres, et leur adressait des lettres charmantes et affectueuses ; mais il n'en voyait pas moins les idées par delà les hommes, et écrivait à son ami Cideville, à propos de Gresset.

« Je n'ai point lu les adieux aux révérends Pères ;
« mais je suis fort aise qu'il les ait quittés. Un poëte
« de plus et un jésuite de moins, c'est un grand bien
« dans le monde. »

Cette spirituelle boutade dévoile le fond de sa pensée. Un jeune poëte d'un réel mérite, quittant, non sans éclat, la puissante Compagnie, entrant dans le monde, appelé à des succès dans les salons, où s'agitaient déjà les questions sérieuses qui ont donné au XVIIIe siècle son caractère propre, pouvait devenir un utile auxiliaire. Aussi Voltaire flattera-t-il bientôt l'orgueil de Gresset par une lettre des plus caressantes. En attendant, sans le connaître autrement que par ses œuvres, il dit franchement ce qu'il pense de sa valeur littéraire dans ses lettres à ses amis. La première impression n'est pas bonne et prouve qu'un homme de goût peut se tromper étrangement parfois.

« J'ai voulu, écrit-il à Cideville, lire Ver-Vert, poëme
« digne d'un élève du Père du Cerceau, (1) et je n'ai pu
« en venir à bout. »

Il dira beaucoup plus tard, en 1771 .

« Ce poëme n'était fondé à la vérité que sur des plai-
« santeries de couvent, mais il promettait beaucoup. »

C'est déjà moins sévère, sans être encore tout à fait juste. Voltaire préférait la Chartreuse à Ver-Vert, sans doute parce que, quittant le badinage innocent qui ne s'en prenait qu'aux ridicules extérieurs de pauvres

---

(1) Voltaire a dit que « ses poésies françaises sont du genre médiocre. »

nonnes, Gresset vise plus haut et frappe plus fort, s'attaquant, nous l'avons vu, à la justice même, et ne craignant pas de signaler des abus que Voltaire a sapés sans relâche. Son jugement sur Gresset comme poëte se trouve résumé en ces quelques lignes d'une lettre à Frédéric :

« Il écrit purement ; il a des vers heureux et faciles ;
« il ne lui manque que de la force, un peu de variété,
« et surtout un style plus concis : car il dit d'ordinaire
« en dix vers ce qu'il ne faudrait dire qu'en deux. »

On est bien obligé de reconnaître en effet que l'aimable facilité de Gresset, s'abandonnant à son libre essor, dégénéra trop vite en une abondance verbeuse qui rend ses dernières poésies peu supportables. Voltaire avait, dès 1738, senti ce qui manquait à Gresset, mais il rendait néanmoins justice à ses qualités prime-sautières. S'adressant à Louis Racine, auteur du poëme janséniste de La Grâce, il lui donnait ce conseil :

J'ai lu les quatre points des sermons poétiques
Qu'a débités la muse en ses vers didactiques ;
Peut-être il serait mieux de prêcher un peu moins,
Et d'imiter Gresset, qui, sans art et sans soins,
Dans un style rapide et vif avec mollesse,
Peint les plaisirs du sage et chante la paresse.

Cet éloge, rendu public, ne permet pas de croire à de mauvais sentiments de la part d'un poëte pour l'autre.

Mais nous arrivons aux relations de peu de durée, et par lettres, qui se nouèrent en 1740 entre Voltaire et Gresset. Celui-ci, après ses succès si vifs dans la poésie légère, aborda le théâtre et débuta par Edouard III. C'est une pièce languissante d'intrigue et de style, coulée dans le moule banal de toutes les tragédies. Elle ne réussit

qu'à moitié. A peine imprimée, l'auteur l'envoya à Voltaire, qui en parle ainsi dans une lettre à un de ses amis :

« On m'a envoyé par la poste cette tragédie d'Edouard,
« de Gresset, et il m'en a coûté une pistole de port, que
« je regretterais beaucoup, s'il n'y avait pas quelques
« beaux vers dans la pièce. »

A un autre il écrit :

« J'ai lu Edouard... J'ai répondu à Gresset une lettre
« polie et d'amitié ; je le crois un bon diable. »

A un troisième enfin :

« J'ai lu la tragédie de Ver-Vert, qu'il m'a fait l'hon-
« neur de m'envoyer ; ainsi il faut que j'en dise du bien.
« Il y a d'ailleurs un certain air anglais qui ne me
« déplaît pas. »

Que conclure de ces citations où perce la franchise de Voltaire causant avec ses amis, et se croyant d'ailleurs obligé d'être poli, sinon que chacun de nous en ferait autant en pareil cas ? Il n'y a là ni perfidie ni jalousie. Certes Edouard III ne pouvait porter ombrage à l'auteur de Zaïre, alors le maître incontesté du théâtre tragique.

Gresset avait été courtois pour Voltaire ; Voltaire fut charmant pour Gresset. On peut en juger par la réponse qu'il lui adressa, et dont je ne retranche que les passages de pure critique littéraire, qui n'ont pas trait à mon sujet. J'éprouve néanmoins un vif regret de ne pouvoir donner ici la lettre dont Gresset avait accompagné l'envoi de sa tragédie. Elle était simplement « polie », dit M. de Cayrol, voulant atténuer l'importance de la démarche de l'auteur d'Edouard III. Pourquoi donc ne la publie-t-il pas, s'il l'a retrouvée ? et, s'il ne la connaît pas, comment

en devine-t-il le contenu ? Voici la lettre de Voltaire, qui était alors à Bruxelles, comme son ennemi J.-B. Rousseau, depuis longtemps en relations amicales avec Gresset :

« Bruxelles, 20 mars 1740.

« Vous êtes, monsieur, comme cet Atticus, qui était « à la fois ami de César et de Pompée. Nous sommes « ici deux citoyens du Parnasse qui faisons la guerre « civile et ne sommes, je crois, d'accord sur rien que « sur la justice que nous vous rendons.

« Je voudrais pouvoir répondre au présent dont vous « m'avez honoré, en vous envoyant la belle, mais très-« incorrecte édition que les libraires d'Amsterdam « viennent de faire de mes rêveries avec beaucoup de « frais et encore plus d'ignorance. J'attends qu'ils aient « corrigé leurs sottises, et que je n'aie plus qu'à vous « demander grâce que pour les miennes.

« Je m'attendais bien que votre tragédie marquerait, « comme vos autres ouvrages, un génie neuf et tout entier « à vous...

« Courage, monsieur ! Etendez la carrière des arts. « Vous trouverez en moi un homme qui applaudira sin-« cèrement à vos talents, et qui se réjouira de vos succès. « Plus vous mériterez ma jalousie, et moins je serai « jaloux. J'aime les arts passionnément ; j'aime ceux qui « y excellent. Je ne hais que les satiriques. Je ne lis ni « même ne reçois aucune des brochures dont vous me « parlez. Je vois par votre préface que quelque barbouil-« leur hebdomadaire vous a apparemment insulté pour « vendre sa feuille de quatre sous ; mais ces araignées, qui « tendent leurs filets pour prendre des moucherons, ne « font point de mal aux abeilles qui passent, chargées de « miel, auprès de leur vilaine toile, et qui quelquefois la

« détruisent d'un coup d'aile et font tomber par terre le « monstre venimeux, qu'on écrase sous les pieds : voilà « le sort de ces critiques. Le vôtre sera d'être estimé et « aimé des honnêtes gens. Madame la marquise du « Châtelet pense comme moi sur votre tragédie.

« Je serais charmé que cette occasion pût servir à me « procurer quelquefois de vos nouvelles et de vos ou- « vrages. Vous ne pourriez en faire part à quelqu'un « qui y prît plus d'intérêt.

« Je suis, Monsieur, avec la plus sincère estime et « une envie extrême d'être au rang de vos amis, votre, « etc. »

Cette lettre se passe de commentaire. Voltaire, toujours prêt à aider et à encourager les jeunes poëtes de ses conseils, et même de sa bourse, a toutes les prévenances pour Gresset. Il ne paraît pas que celui-ci ait jamais répondu à cet accueil plus que bienveillant, après l'avoir provoqué de lui-même. La correspondance de Voltaire et les papiers de Gresset, j'entends ceux qui ont été publiés, sont muets sur ce point. Le silence de Gresset fit peut-être comprendre à Voltaire qu'il ne trouverait pas en lui un adepte. Les audaces croissantes du philosophe contribuèrent sans doute à refroidir bientôt Gresset, dont l'amour-propre dut être flatté, mais dont la conscience scrupuleuse cherchait peut-être déjà sa voie. Ce ne fut, il est vrai, que dix ans plus tard qu'il se retira du monde. Qui sait pourtant s'il n'était pas dès lors sur ses gardes et plein de défiance vis-à-vis des ennemis de la religion, qu'il continuait à respecter, et qui devait le ressaisir si complétement, comme nous le verrons ?

Cependant, si Gresset n'était pas un adepte, il n'était pas non plus un adversaire, et si Voltaire ressentit un

peu de jalousie de voir son ami Frédéric, qui venait de monter sur le trône, presser son jeune rival de se rendre à Berlin et de se fixer auprès de lui, il eut l'habileté de n'en rien témoigner. Il écrivait au contraire à Thieriot, à la fin de cette même année 1740 :

« Je vous prie de voir M. Gresset ; s'il savait comme
« j'ai parlé de lui au roi, il m'aimerait un peu. J'espère
« qu'il sera un des ornements de la cour de Berlin. Il
« s'apercevra que je connais l'estime pour les talents,
« et non la jalousie. »

Nouvelle lettre en janvier 1741, sur le même ton.

Et à Frédéric il disait quelques jours plus tôt :

Hélas ! que Gresset est heureux !
Mais, grand roi, charmante coquette,
Ne m'abandonnez pas pour un autre poëte ;
Donnez vos faveurs à tous deux.

Dans les vers mêmes adressés à Frédéric, dans l'insistance que met Voltaire à faire assurer à Gresset qu'il n'est pas jaloux de lui, on peut voir la preuve de l'ombrage que commencait à lui donner l'affection de Frédéric pour un rival, avec qui le roi entretenait alors un commerce assez suivi de prose et même de vers. J'y verrais pour ma part aussi le désir de ne pas trouver dans Gresset, s'il se rendait en Prusse, quelqu'un qui pût lui nuire dans l'esprit du roi.

Gresset n'alla pas à Berlin, et tout motif de jalousie, s'il y en eut, tomba par là même. Notre compatriote, a-t-on dit, préféra sa liberté, se souvenant des vers qu'il applique à son perroquet emprisonné par les nonnes pour le punir de ses fredaines :

Mais dans les fers, loin d'un libre destin,
Tous les bonbons ne sont que chicotin.

Il eut encore d'autres motifs. Dans le brouillon d'une de ses lettres à Frédéric, on trouve les curieuses indications suivantes :

« Je ne suis pas libre... père... mère... vieux... « liens sacrés. Malheureux ceux que le hasard de la « naissance ne met point à portée de jouir de leur « liberté : Sans livres, sans loisirs, sans liberté, sans « aisance, que peut le génie ? Voltaire a trente mille « livres de rente et sa liberté. »

N'y a-t-il pas là l'écho d'un regret, un peu de jalousie même à l'égard d'un homme heureux ? J.-J. Rousseau aussi devait un jour reprocher à Voltaire sa richesse (1).

Mais je m'imagine que Gresset, s'il fut un moment séduit par les offres brillantes de Frédéric, se félicita bien vite de ne les avoir pas acceptées. Il n'était pas né courtisan, et ses tentatives de ce côté lui réussirent peu.

Voltaire fut moins sage, ou moins heureux, en pareille occurrence, et son séjour à Berlin lui laissa plus tard de profonds regrets.

De 1741 à 1748 Gresset produisit Sidney, sorte de drame assez lugubre, et le Méchant, l'une de nos meilleures comédies, de Lesage à Beaumarchais.

Voltaire a été accusé de jalousie envers les auteurs comiques de son temps. Lui-même n'a pas réussi dans la comédie. Son génie propre à la satire, son esprit trop personnel ne savaient pas s'effacer devant les caractères

---

(1) Il écrivait à Voltaire, le 18 août 1756, à propos de son poëme sur le Désastre de Lisbonne : « Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme, vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi... homme obscur, pauvre, et tourmenté d'un mal sans remède, je trouve que tout est bien. »

qu'il mettait en scène. Jaloux ou non, il a dit du mal de Marivaux. De la Métromanie, il écrivait en 1738 :

« J'ai vu la Piromanie ; cela n'est pas sans esprit ni « sans beaux vers ; mais ce n'est un ouvrage estimable « en aucun sens. »

Ce jugement est dicté par son aversion pour Piron, qui, de l'aveu des contemporains, avait plus d'esprit que lui dans la conversation, et la riposte plus vive et plus acérée.

Que pensera Voltaire de Sidney et du Méchant, s'il est jaloux des auteurs comiques ? De Sidney, qui eut peu de succès, il ne dit rien. Mais son silence sur le Méchant paraît à première vue peu explicable, car il ne laisse passer aucun évènement littéraire de quelque importance sans en parler dans une ou plusieurs de ses lettres. Peut-être les nombreuses lacunes de la Correspondance en l'année 1747, où fut joué le Méchant, nous ont-elles seules empêché de connaître dès lors son sentiment sur cette pièce.

Voltaire ne semble pas d'ailleurs en avoir été jaloux, puisqu'il écrivait l'année suivante au comte d'Argental, au sujet de la candidature de Gresset à l'Académie :

« Je serais charmé, en revenant auprès de vous, « de me trouver confrère de l'auteur du Méchant. « Il ne nous donnera point de grammaire ridicule, « comme l'abbé Girard, son devancier (1) ; mais il fera « de très-jolis vers, ce qui vaut bien mieux. »

Voltaire, s'il était à Paris, appuierait donc la candidature de Gresset, ou tout au moins ne la combattrait pas. Ce n'est pas là être hostile. Mais elle fut combattue par

(1) Gresset succéda à Danchet, et non à l'abbé Girard, qui fut remplacé par Paulmy d'Argenson.

d'autres. Madame de Pompadour, dont Gresset avait sollicité l'appui, écrivait à son frère, M. de Marigny :

« Je vous assure, mon frère, que j'ai dit à M. Gresset « que je ne dirais pas un mot pour lui, attendu que je « m'intéresse à l'abbé Leblanc ; je crois les places de « l'Académie décidées dans le moment présent ; qu'il se « tienne tranquille, et je lui promets qu'à la première « vacante, je m'emploierai pour lui avec la voix des « personnes de l'Académie que je connais. C'est un « homme sage et vertueux, mais qui a peu d'amis. »

Gresset était, par ces dernières paroles, mal récompensé de sa démarche regrettable auprès de la favorite ; il fut d'ailleurs élu malgré elle, et l'emporta sur son obscur concurrent (1).

Nous avons vu Voltaire applaudir d'avance à sa nomination et lui rendre justice. Tout le monde ne fut pas du même avis, et Gresset trouva un envieux dans Piron, qui déjà à cette époque n'aimait pas l'Académie et lui décocha cette jolie épigramme :

En France, on fait, par un plaisant moyen,
Taire un auteur qui d'écrits nous assomme ;
Dans un fauteuil d'académicien,
Lui quarantième, on fait asseoir mon homme :
Lors il s'endort et ne fait plus qu'un somme ;
Plus n'en avez prose ni madrigal ;
Au bel esprit ce fauteuil est, en somme,
Ce qu'à l'amour est le lit conjugal.

La prédiction, a-t-on dit, se vérifia à la lettre pour Gresset, qui dès lors ne produisit plus rien de remarquable. La coïncidence des dates est exacte, mais ce ne fut pas l'Académie Française qui endormit Gresset. Il avait donné déjà de nombreux signes d'affaiblissement,

(1) Auteur d'Aben-Saïd, tragédie.

et le Méchant fut le dernier éclair de son génie. Il se retira du reste à Amiens l'année suivante, en 1749, et quitta Paris pour n'y reparaître que de loin en loin. Aussi M. Sainte-Beuve a-t-il cru devoir attribuer à son séjour en province l'éclipse définitive de ce talent qui se flétrit si vite.

« Je sais bien, dit-il, qu'autre chose est l'entière « retraite de la campagne, autre chose la ville de pro- « vince, surtout l'Académie de l'endroit ; et Gresset, « par le genre de vie qu'il adopta, se soumit à la plus « redoutable, à la plus assoupissante des épreuves. »

L'épigramme nous atteint directement, Messieurs. Aussi je crois de bon goût de ne pas la relever.

Gresset semble avoir pressenti lui-même que la Muse ne lui serait pas longtemps fidèle, car il dit dans sa Chartreuse, en parlant de la Poésie :

Quand j'aurai passé mon printemps,
Pourrai-je vivre encor pour elle ?

La dévotion étroite qui s'empara de lui dans sa retraite a dû, plus que tout autre motif, influer sur la décadence de son talent, si propre à la critique fine et mordante des travers et des ridicules de la gent monacale, que ses scrupules allaient bientôt lui interdire.

Gresset s'étant pour ainsi dire enterré dans sa province, par amour de la solitude plutôt que par ambition déçue et par dépit de ne pas réussir à la ville et à la cour, comme on l'a affirmé sans preuves certaines, Voltaire l'oublia, jusqu'au moment où il se rappela à l'attention du public, et du parti philosophique en particulier, par sa Lettre sur la Comédie, qui fit grand bruit.

Mais avant d'arriver à ce point capital des rapports entre Voltaire et Gresset, je dois faire un bref retour en

arrière. Nous avons vu en effet ce que pensait et disait Voltaire de Gresset dans l'intimité ou même en public.

Comment Gresset de son côté jugeait-il Voltaire ?

Ses sentiments intimes sur le philosophe à cette époque, nous ne les connaissons pas. Voici d'autre part les rares témoignages publics de son opinion sur lui avant 1759.

Dans l'Epître à sa Muse (1736), il place à côté du Camoëns et de Milton l'auteur de la Henriade, œuvre qu'il appelait plus tard, en 1747, dans un poëme resté inédit, « une gazette rimée et un recueil de vers », sans « un seul morceau d'invention, de création et de génie. » Son goût avait mûri dans l'intervalle jusqu'à l'extrême sévérité.

En 1736 encore, Gresset adressait à Voltaire des vers assez médiocres sur sa tragédie d'Alzire. Il en faisait un vif éloge qui se termine ainsi :

> En dépit du Zoïle et du censeur austère,
> Je compterai toujours sur un plaisir certain,
> Lorsqu'on réunira la muse de Voltaire
> Et les grâces de la Gaussin.

A en juger, il est vrai, par les débris d'une pièce adressée à M[lle] Gaussin (1), les beaux yeux de la célèbre actrice avaient peut-être fait plus d'impression sur le jeune poëte, récemment entré dans le monde, que les beaux vers de Voltaire.

---

(1) Belle Gaussin, muse immortelle,
A ces brillants lauriers, à ce myrte amoureux,
Qui couronnent tes beaux cheveux,
Souffre que j'entrelace une rose nouvelle,
Et sois par ta douceur comme par ta beauté
Ma muse et ma divinité.
Ce n'est point comme à Melpomène
Que je t'offre ici mon encens...

Gresset avait donc en cette occasion fait sa cour à Voltaire, comme il la lui fit plus tard en lui envoyant Edouard III. Mais ce qu'il pouvait penser alors en secret de l'homme et du poëte, et surtout du philosophe, nul ne le sait. L'auteur de Ver-Vert a toujours été fort réservé, et, s'il confia, après la violente sortie de Voltaire contre lui, ses pensées au papier, il ne les publia pas.

Le Discours de réception de Gresset à l'Académie Française ne paraît pas avoir attiré l'attention de Voltaire. Il contenait pourtant un passage qui montrait que Gresset prenait parti, au moins timidement, contre les philosophes. Il y louait son prédécesseur Danchet d'avoir été « inaccessible à cette aveugle licence qui ose attaquer « le respect dû aux Lois, au Trône, à la Religion, audace « dont tout le mérite est en même temps si coupable et « si digne de mépris. »

Mais la lutte n'était pas encore engagée ouvertement entre les philosophes et leurs adversaires.

D'autre part, malgré ses sentiments de piété et son sincère amour de la religion, Gresset savait voir les abus et ne craignait pas de les flétrir publiquement en un langage énergique qui devait plaire aux ennemis de l'Eglise. Recevant en 1754 d'Alembert à l'Académie, il faisait ainsi l'éloge de son prédécesseur, Surian, évêque de Vence, prédicateur en renom, qui n'était pas un prélat de cour et s'occupait de son diocèse :

« Arrivé à l'Episcopat sans brigues, sans bassesse et « sans hypocrisie, il y vécut sans faste, sans hauteur et « sans négligence. Ce ne fut point de ces talents qui se « taisent dès qu'ils sont récompensés, de ces bouches « que la fortune rend muettes, et qui se fermant, dès « que le rang est obtenu, prouvent trop qu'on ne

« prêche pas toujours pour des conversions ; dévoué « tout entier à l'instruction des peuples confiés à son « zèle, il leur consacra tous ses talents, tous ses soins, « tous ses jours. Pasteur d'autant plus cher à son « troupeau, que ne le quittant jamais, il en était plus « connu. Louange rarement donnée et bien digne d'être « remarquée ; dans le cours de plus de vingt années « d'Episcopat, M. l'Evêque de Vence ne sortit jamais de « son diocèse, que quand il fut appelé par son devoir à « l'Assemblée du clergé ; bien différent de ces Pontifes « agréables et profanes crayonnés autrefois par Des« préaux, et qui regardant leur devoir comme un ennui, « l'oisiveté comme un droit, leur résidence naturelle « comme un exil, venaient promener leur inutilité parmi « les écueils, le luxe et la mollesse de la Capitale, ou « venaient ramper à la Cour, et y traîner de l'ambition « sans talents, de l'intrigue sans affaires, et de l'impor« tance sans crédit. »

La rude franchise de Gresset lui valut, dit-on, une sorte de disgrâce, et Louis XV lui aurait tourné le dos, au moment où il lui présentait, suivant l'usage, les discours prononcés par d'Alembert et par lui en cette circonstance. Que l'anecdote soit vraie ou fausse, l'impression à coup sûr avait été défavorable à Gresset. Vingt ans plus tard, il devait mécontenter, non plus le Roi et la Cour, mais les philosophes, en répondant de nouveau comme directeur à Suard, qu'il recevait à l'Académie. Son discours fut une fougueuse diatribe contre la corruption de la langue, due à la corruption des mœurs, due elle-même aux philosophes. La thèse n'était peut-être pas des plus justes, mais Gresset, en publiant son discours et en l'aggravant de quelques passages, l'accompagna d'une lettre qui se terminait ainsi :

« Au reste il n'est pas fort étonnant qu'un triste
« provincial, un sauvage de Picardie, enseveli depuis
« près de quinze années dans ses bois, n'en sache pas
« davantage sur Paris et sur la couleur actuelle du temps :
« il ne fallait pas le tirer de ses choux, si l'on ne voulait
« pas lui laisser son franc-parler. »

Je ne crois pas qu'un seul Picard ait le courage de blâmer cette vivacité de langage, ce franc-parler dont nous nous faisons un titre d'honneur. Mais, si Gresset sait critiquer vertement les abus, vrais ou faux, s'il est par moment l'agresseur, on ne peut que s'étonner de le voir se taire, quand il est à son tour attaqué. Il est vrai qu'il semble, dès le début de sa carrière, avoir voulu s'interdire toute satire personnelle (1), au moins en public, et il se tint parole à lui-même. Pourtant sa patience et son dédain apparent des injures furent mis à une rude épreuve par Voltaire.

Tous les éditeurs s'accordent, aujourd'hui encore, à publier, sous la date de 1759, une épigramme de Voltaire contre Gresset, d'une extrême vivacité. Rien, dans les écrits de Gresset ni dans la correspondance de Voltaire, ne permet de découvrir quelle attaque personnelle aurait pu exaspérer le philosophe jusqu'à lui faire perdre ainsi toute mesure. D'ailleurs cette épigramme avait été placée avec raison par les premiers éditeurs de Voltaire (2) vers 1734 ou 1735, et vise sans doute l'abbé Desfontaines, qui avait été jésuite et se conduisit fort mal vis-à-vis de

---

(1) Il dit dans l'Epître à sa Muse :

Mais de tout temps, un peu trop prompte à rire,
Ton goût peut-être, en quelques noirs accès,
T'attacherait au char de la Satire.
Ah ! loin de toi ces cyniques excès !

(2) Edition de Kehl (1785-89). Voici l'épigramme

Voltaire, après avoir été son obligé. Si Voltaire éclata contre Gresset, ce ne fut donc pas pour un motif personnel. Le manifeste que publia Gresset contre la Comédie, en 1749, sembla une sorte de défi porté à l'opinion, et devait, par le ton de dévotion outrée qui y règne, déplaire aux philosophes. Ils y étaient d'ailleurs directement attaqués (1). Or on sait que Voltaire, nature ardente, nerveuse et irritable, aimait la lutte pour elle-même et ne souffrait pas volontiers qu'on touchât à ses idées ou à ses goûts, encore moins à sa personne. Ce redoutable polémiste rendait avec usure les coups qu'il recevait.

Gresset, retiré à Amiens depuis dix ans, y avait subi de jour en jour davantage l'influence de M. de la Motte, évêque de cette ville, dont il était devenu l'ami et même le familier. Sous l'empire de scrupules très respectables, il crut devoir renoncer au théâtre, et, pour réparer le scandale qu'il avait causé par ses comédies, il rendit sa rétractation publique. L'intention était louable assuré-

Certain cafard, jadis jésuite,
Plat écrivain, depuis deux jours
Ose gloser sur ma conduite,
Sur mes vers et sur mes amours :
En bon chrétien je lui fais grâce,
Chaque pédant peut critiquer mes vers ;
Mais sur l'amour jamais un fils d'Ignace
Ne glosera que de travers.

(1) « Les gens du bon air, les demi-raisonneurs, les philosophes incrédules peuvent à leur aise se moquer de ma démarche ; je serai trop dédommagé de leur petite censure et de leurs froides plaisanteries, si les gens sensés et vertueux, si les écrivains dignes de servir la religion, si les âmes honnêtes et pieuses que j'ai pu scandaliser, voient mon humble désaveu avec cette satisfaction que fait naître la vérité dès qu'elle se montre. »

ment, mais, de l'aveu de M. de Cayrol lui-même, Gresset dépassa le but, et cette conversion annoncée à l'univers parut manquer de modestie. En tout cas elle donna trop facilement prise aux ennemis de la religion, qui se hâtèrent de la traiter de palinodie, non sans mettre aisément les rieurs de leur côté. La Lettre sur la Comédie, de Gresset, est du 14 mai 1759. Voltaire riposta, l'année suivante, dans une satire d'un merveilleux talent, mais d'une rare violence, où, s'en prenant à ses ennemis personnels et aux adversaires des philosophes, il frappait sur tous indistinctement. Gresset fut au nombre des victimes. Le Pauvre Diable raconte à Voltaire sa misérable odyssée : il a voulu être soldat, magistrat, moine, poëte, journaliste ; rien ne lui a réussi. Il s'écrie enfin :

De vers, de prose, et de honte étouffé,
Je rencontrai Gresset dans un café ;
Gresset doué du double privilége
D'être au collège un bel esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collège ;
Gresset dévot, longtemps petit badin ;
Sanctifié par ses palinodies,
Il prétendait avec componction
Qu'il avait fait jadis des comédies,
Dont à la Vierge il demandait pardon.
— Gresset se trompe, il n'est pas si coupable ;
Un vers heureux et d'un tour agréable
Ne suffit pas : il faut une action,
De l'intérêt, du comique, une fable,
Des mœurs du temps un portrait véritable,
Pour consommer cette œuvre du démon.
Mais que fit-il dans ton affliction ?
— Il me donna les conseils les plus sages :
« Quittez, dit-il, les profanes ouvrages ;
« Faites des vers moraux contre l'amour ;
« Soyez dévot, montrez-vous à la cour, »

Voltaire, emporté par une colère aveugle, mêle le vrai au faux : en signalant les faiblesses du Méchant, il en nie les qualités ; il accuse injustement Gresset d'avoir renoncé au théâtre et d'être revenu à la dévotion, par suite d'une ambition hypocrite, dont on n'a d'ailleurs aucune preuve.

Q'a donc fait le poëte si galamment traité autrefois, quel crime a-t-il commis pour s'attirer ainsi les injures de Voltaire ? Ah ! c'est que ce poëte, que l'on a jadis avec plaisir vu sortir des jésuites, que l'on a pu croire détaché de la religion, est redevenu très-pieux. Celui qui aurait pu, à en juger par le libertinage de ses premiers écrits (le Cardinal de Fleury s'y était bien trompé), devenir peu à peu un disciple, est maintenant un adversaire des philosophes. Voilà le crime impardonnable.

Un autre motif, plus puissant encore, poussait Voltaire à attaquer, à ridiculiser Gresset. Voltaire aimait passionnément le théâtre, et Gresset, s'appuyant de l'autorité de l'Eglise, y renonçait ; il faisait plus, il en disait du mal ! Voltaire ne put se contenir, et, dès l'apparition de la Lettre sur la Comédie, avant de composer le Pauvre Diable, il avait exhalé sa bile en écrivant le même jour à plusieurs de ses amis :

« Vous savez sans doute, disait-il à l'un, que Gresset « a menacé le public, dans une lettre, de ne jamais « écrire pour le théâtre, et vous connaissez la jolie « épigramme par laquelle Piron l'a remercié au nom du « public. »

A un autre il disait :

« Et ce polisson de Gresset, qu'en dirons-nous ? Quel « fat orgueilleux ! quel plat fanatique ! et que les vers « de Piron sont jolis ! »

On a prétendu (1) que Voltaire, suivant son habitude d'attribuer ses propres œuvres à des tiers, à ses amis parfois, le plus souvent à ses ennemis, entendait désigner par les vers de Piron son épigramme contre Gresset. Mais nous avons vu que cette épigramme, antérieure à cette date, ne s'applique pas à Gresset ; et d'ailleurs il n'y est pas question du théâtre. Les vers de Piron au contraire visent directement la Lettre sur la Comédie, et sont en effet des plus jolis :

Gresset pleure sur ses ouvrages
En pénitent des plus touchés.
Apprenez à devenir sages,
Petits écrivains débauchés.
Pour nous, qu'il a si bien prêchés,
Prions tous que dans l'autre vie
Dieu veuille oublier ses pêchés,
Comme en ce monde on les oublie.

Piron, qui n'aimait pas Voltaire, Piron, qui avait des sentiments religieux, mais qui se souvenait d'avoir beaucoup écrit pour le théâtre et ne le regrettait pas, nous donne ici la mesure exacte de ce que dut penser le public. On trouva généralement que Gresset aurait pu se dispenser de lui faire ses confidences. Ce fut aussi plus tard l'avis de Voltaire, disant avec plus de calme et d'équité, en 1771, dans une note du Pauvre Diable :

« Gresset donna la comédie du Méchant, pièce un peu « froide, mais dans laquelle il y a des scènes extrêmement « bien écrites. Revenu depuis à la dévotion, il fit imprimer « une Lettre dans laquelle il avertissait le public qu'il ne « donnerait plus de comédies, de peur de se damner. Il « pouvait cesser de travailler pour le théâtre sans le dire... « Cet avis au public fut plus sifflé que ne l'aurait été une « pièce nouvelle, tant le public est malin. »

(1) Même M. Desnoireterres, le savant biographe de Voltaire.

On voit aussi que, même quand Voltaire a recouvré son sang-froid, avec lui la malice trouve toujours son compte.

J'ai dit que la passion favorite de Voltaire fut la passion du théâtre. Il débuta dans la poésie par Œdipe, en 1718, et vint mourir à Paris soixante ans après, au milieu du triomphe que lui valut sa dernière pièce, Irène. Le public acclamait alors, il est vrai, l'auteur bien plus que l'œuvre.

Pour expliquer comment Voltaire fustigea si cruellement Gresset, par amour, par idolâtrie du théâtre, il faut rappeler ici certaines circonstances toutes particulières à l'époque où parut la Letlre sur la Comédie.

Voltaire, installé aux Délices, près de Genève, depuis son retour de Prusse en 1754, lutta vingt ans contre le gouvernement de cette ville qui proscrivait toute espèce de spectacles. Il fit jouer chez lui, aux Délices, à Lausanne, à Tournay, à Ferney, ses propres pièces et d'autres encore par des troupes d'amateurs, dont il faisait partie. Ainsi Tancrède fut représenté pour la première fois, au château de Tournay, devant M. de Chauvelin, nommé ambassadeur de France à Turin, et Madame de Chauvelin, qui s'étaient arrêtés chez Voltaire en se rendant en Italie. Celui-ci triomphait quand il avait attiré à ces représentations ses bons amis, les pasteurs génevois, avec leurs familles. Une ou deux anecdotes authentiques prouvent jusqu'à quel point il était épris du théâtre.

« Lorsqu'on jouait ses pièces, Voltaire ne se possédait « pas. Un jour, il suivait de la coulisse une représen-« tation de Zaïre, sa pièce favorite. Entraîné par le jeu « de M. et Madame d'Hermenches, il avança son fauteuil « sans s'en apercevoir, si bien qu'il se trouva sur la « scène entre Zaïre et Oresmane au moment du coup « de poignard final, qu'il empêcha de donner.

« Dans son zèle, il s'habillait dès le matin de son « costume tragique et ses jardiniers stupéfaits voyaient « arriver leur maître, drapé à l'antique ou à l'orientale, « transformé en Zamti ou en Narbas, et donnant tran- « quillement des ordres pour préparer une planche de « tulipes ou de jacinthes (1). »

Voltaire prenait du reste très au sérieux le rôle moralisateur (2) du théâtre, et, dans un de ses plus jolis contes en prose (3), il ne craint pas d'appeler, sans ironie, les rois et les reines de théâtre les prédicateurs de l'empire, en les opposant malignement aux autres, qui ne sont qu'ennuyeux, et qu'il aurait volontiers supprimés.

D'Alembert était venu à Genève en 1756, et l'année suivante parut dans l'Encyclopédie un article où, à l'instigation de Voltaire fort probablement, il conseillait aux Génevois d'admettre le théâtre dans leur ville. La chose fit grand bruit, le Consistoire de Genève suscita à Voltaire des ennuis asez graves, J.-J. Rousseau, encore en bons termes avec l'ermite des Délices, composa à cette occasion sa célèbre Lettre sur les Spectacles, qui fut le commencement de la brouille sérieuse entre les deux philosophes. Tout en ménageant Voltaire, avec plus ou moins de bonne foi,il combattait le théâtre à outrance,

---

(1) V. la Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney, par L. Perey et G. Maugras.

(2) Gresset lui-même dit, dans sa réponse à M. de Boissy, successeur de Destouches à l'Académie (1754) : « Destouches montra que la Comédie, quand elle est instructive et noble, doit être regardée comme l'école de la raison et des mœurs, école plus utile par le pouvoir de l'agrément, que ne le sont tant de Traités de morale qu'on lit sans goût, ou qu'on ne lit pas. »

(3) Le Monde comme il va, Vision de Babouc (1746).

oubliant, comme Gresset, qu'il en avait été fort épris (1), et qu'il avait lui-même composé des comédies. Aussi Voltaire, qui, par circonspection, parla d'abord fort peu de la diatribe de Rousseau dans sa Correspondance, ne put-il néanmoins s'empêcher d'écrire sur une carte à jouer, dont il avait toujours un paquet à sa portée ou dans sa poche, pour y noter ses impressions, le petit billet suivant adressé à son ami le pasteur Vernes :

« A l'égard des ânes rouges qui écrivent contre l'art « des Sophocles, dans lequel ils se sont eux-mêmes « exercés, je les plains et je vous aime. »

Quant à Genève, Voltaire ne lui pardonna pas sa « résistance à son désir d'y introduire les spectacles, et « il en fit ainsi le portrait :

Noble cité, riche, fière et sournoise ;
On y calcule et jamais on n'y rit.
L'art de Barême est le seul qui fleurit.
On hait le bal, on hait la comédie ;
Du grand Rameau l'on ignore les airs.
Pour tout plaisir Genève psalmodie
Du bon David les antiques concerts,
Croyant que Dieu se plait aux mauvais vers (2).

L'amour du théâtre fut donc le motif prédominant qui arma la plume de Voltaire contre Gresset, au moment même où il avait à lutter, pour le théâtre, contre Genève et Jean-Jacques, pour les philosphes, contre Lefranc de Pompignan, qui les avait diffamés dans son discours de réception à l'Académie, pour l'Encyclopédie, contre les

(1) Rousseau écrivait de Grenoble à Madame de Warens, le 13 septembre 1737 : « Ma santé fut fort dérangée hier au spectacle. On « représenta Alzire, mal à la vérité, mais je ne laissai pas d'y être « ému jusqu'à perdre la respiration ; mes palpitations augmentèrent « étonnamment, et je crains de m'en sentir quelque temps. »

(2) La Guerre civile de Genève (1768).

dénonciateurs qui avaient fait suspendre l'impression de cet ouvrage, qu'il soutenait avec passion. Le manifeste de Gresset contre la Comédie tomba mal à propos au milieu de cette mêlée, et l'auteur reçut quelques égratignures dans la lutte.

Il ne riposta pas, du moins publiquement, mais sa mansuétude n'alla pas jusqu'à amnistier Voltaire ni les philosophes, ni même Piron, qui ne l'était pas. C'est, selon moi, à partir de cette date de 1760 que Gresset dut écrire les jugements suivants, retrouvés dans ses papiers sans indication de date, et publiés par M. de Cayrol. Voici d'abord le portrait de Voltaire :

« Voltaire, qui se croit le conquérant de la littérature, « n'en est que le Don-Quichotte ; il croit toutes les « régions de l'esprit humain volcanisées (1) à son nom, « comme le rêveur de Cervantes croyait des armées « imaginaires subjuguées par sa lance...

« Il a recueilli çà et là les résultats des arts, de la « morale, des sentiments, de la nature ; il s'est approprié « tout ce qu'il a pillé ; les ignorants se persuadent que « tout ce qu'il étale est son bien. Ceux qui ont voyagé « dans le pays de l'esprit ont reconnu l'éternel plagiaire ; « à la faveur de quelques surfaces qui imposent beaucoup « plus par les mots brillants que par les choses, il a « donné pour neuf et comme de lui ce qui était ailleurs « et souvent partout. Quoi qu'en disent ses adhérents, il » mourra tout entier, mais ce qu'il a de bon ne sera pas

(1) Cette expression bizarre est sans doute inspirée du nom de M du Volcan, donné par Palissot à un poëte dans une petite comédie, le Cercle, joué à Nancy, en 1755. Les ennemis de Voltaire avaient voulu le reconnaître dans ce personnage ridicule.

« perdu pour l'esprit humain, puisqu'on l'aura toujours
« épars dans les différents auteurs dont il a emprunté,
« sans confesser sa dette... » (1)

Je ne m'arrêterai pas à relever ce qu'il y a de faux et d'exagéré dans cette appréciation du talent de Voltaire, qui n'est pas encore mort tout entier. Je me contenterai de faire remarquer que, par une piquante analogie, Piron de son côté, en secret, lui aussi, dans une lettre à un ami, n'était pas moins mauvais juge ou moins vindicatif, quand il s'écriait :

« Monsieur le dix-huitième siècle, vous ne tenez rien;
« votre Voltaire n'est que le faible écho de vos anté-
« cédents ; qu'un médiocre versificateur grimpé sur
« l'antithèse et l'épithète (2) ; qu'un mauvais poëte sans
« génie et sans invention ; un large moraliste ajouté à
« votre dissolution ; un annaliste infidèle, amusant et
« frivole ; un philosophe avorté, un théologien de balle ;
« c'est enfin le roi des Quinze-Vingts et le scandale des
« nations. »

Voilà bien des injures et des injustices en quelques lignes d'assez mauvaise prose.

Gresset ne ménagea pas plus les philosophes que Voltaire :

« Les prétendus philosophes, disait-il, par leur ton
« léger sur les objets les plus respectables, tendent à tout
« renverser : dépravation, absurdité, délire, leurs livres,
« leurs propos, leurs assemblées... ce sont les petites

(1) Quelques erreurs de lecture de M. de Cayrol ont été corrigées d'après le manuscrit, comme « lame » pour lance.

(2) Piron ne craignait pas de dire, à propos des tragédies de Voltaire qu'on opposait aux siennes : « Il travaille en marqueterie, moi, je jette en bronze. »

« maisons ouvertes... après les avoir entendus, on est
« tenté de regarder, quand on est près d'eux, si l'on a
« encore sa boîte et sa montre... »

Il est fâcheux, je pense, de rencontrer cette dernière imputation calomnieuse sous la plume de Gresset. Deux mille ans plus tôt Aristophane avait accusé Socrate d'enseigner et de pratiquer le vol ; mais, sans remonter si haut, Gresset n'est sans doute ici que l'écho de Palissot, qui, dans sa comédie des Philosophes, en 1760, avait lancé la même accusation contre eux.

Nous savons trop, hélas ! jusqu'où peut mener l'esprit de parti, et Voltaire, qui prêchait si bien la tolérance aux autres, aurait dû en donner plus souvent l'exemple. N'oublions pas cependant qu'il fut loin d'être toujours l'agresseur. Aux Philosophes il répondit immédiatement par l'Ecossaise, où il traînait dans la boue son ennemi Fréron. La censure, qui avait permis aux comédiens du Roi de jouer la pièce de Palissot, ne put interdire celle de Voltaire. C'est ainsi que l'on vit renaître, au grand détriment du calme des esprits, les mœurs du siècle d'Aristophane dans notre XVIII[e] siècle.

Gresset, nous l'avons vu, ne prit point part ouvertement, du moins par des attaques personnelles, à la lutte acharnée qui se livrait alors, mais dans une Préface projetée du Gazetin, poëme qui ne vit pas le jour, il traitait Voltaire et Piron, l'un d'extravagant impie, l'autre d'obscène bouffon.

Outre les citations précédentes de Gresset empruntées au livre de M. de Cayrol, j'ai eu la bonne fortune, Messieurs, grâce à l'obligeance de M. Robert de Guyencourt(1), que je tiens à en remercier ici publiquement, de recevoir communication d'un papier inédit de Gresset,

(1) Membre de la Société des Antiquaires de Picardie.

qui contient son opinion définitive sur Voltaire. Ce manuscrit date en effet de 1774, à en juger par le contenu, et je crois devoir en citer les passages les plus curieux. C'est d'abord le ton de la diatribe. Faisant allusion à un pamphlet (1) de Voltaire, Gresset lui dit :

« On est bien aise pour votre santé que vous ne soyez « point triste à 80 ans. On conçoit que vous rabâchiez, « que tous vos pamphlets soient des redites de ce que « vous avez dit... mais pourquoi faut-il que vos gaietés « soient des blasphèmes, et que tout ce qui est sacré « vous incommode, que tout ce qui est bien en fait d'ou- « vrages littéraires vous déplaise, dès que vous ne l'avez « pas fait ? »

Revenant ensuite à des sentiments plus doux, Gresset adresse à Voltaire cette exhortation à se convertir, qui, même rendue publique, serait demeurée bien inutile :

« Au lieu de finir en sage, en chrétien, vous ne voulez « donc mourir que comme vous avez vécu, en *brillant* « *insensé !...*

« Dites-vous bien ce que nous devons nous dire chaque « jour d'après le texte sacré : *Uno tantum puncto mors* « *et ego dividimur* (2) (un seul moment me sépare de la « mort). Il n'est pas trop tôt de se le dire à 80 ans. Notre « sainte religion vous appelle encor ; vous l'avez

(1) Pamphlet dirigé contre Messire de Beauvais, évêque de Senez, qui venait de prononcer l'oraison funèbre de Louis XV (27 Juillet 1774), où il regrettait la suppression des Jésuites et attaquait le dix-huitième siècle, le siècle Philosophe. — Gresset, en répondant à Suard, reçu à l'Académie, le 4 août 1774, attaqua aussi les Philosophes, et, de son propre aveu, fut assez mal accueilli. Le pamphlet de Voltaire doit être du même mois d'août 1774. C'est ce qui explique la riposte de Gresset, restée inédite.

(2) Le texte sacré porte : Uno tantum gradu ego morsque dividimur (I Reg. 20, 3).

« outragée ; faites sa gloire, elle fera la vôtre ; vous
« avez perdu beaucoup de gens, vous perdez encor
« par vos dérisions et vos blasphèmes la jeunesse
« actuelle. Qu'ils apprennent par votre repentir solennel,
« par votre rétractation publique, que vos assertions
« impies n'ont été que le délire du bel esprit, les rêves
« de la vanité. Vous seriez grand, vous seriez chrétien,
« et le Dieu de toute miséricorde vous pardonnerait. »

Ces paroles indiquent assez clairement quel était alors l'état d'esprit de Gresset. Elles prouvent de plus que, si Gresset ne fut pas un adversaire déclaré du parti encyclopédiste, il en fut l'ennemi masqué. Voltaire ne s'y était pas trompé. Violences publiques d'un côté, ripostes secrètes et injurieuses de l'autre, tout nous paraît également regrettable.

Cependant, et c'est la dernière partie de ma tâche, je ne voudrais pas laisser croire que je blâme en eux-mêmes les scrupules de Gresset. Le domaine de la conscience est de sa nature inviolable, et nous devons à Voltaire et à ses partisans, qui ont pu méconnaître leurs propres principes dans l'ardeur du combat, la tolérance religieuse, qui est la plus belle conquête du XVIIIe siècle.

Gresset avait le droit de renoncer au théâtre, s'il eut le tort peut-être de le proclamer avec une sorte d'ostentation provoquante. Il brûla donc des comédies, achevées ou non. Il alla plus loin, trop loin selon nous: il se reprocha le ton impie, scandaleux, extravagant, de ses « bagatelles rimées », il se proposa de corriger Ver-Vert, de publier une édition de ses œuvres, où, dit-il, il ne conservera rien « qui ne puisse être soumis à la lumière de la religion et à la sévérite de ses regards. » Heureusement cette édition expurgée ne parut pas. Je ne puis en effet me résoudre

à considérer Ver-Vert comme une impiété. Mais Gresset abusé, égaré par des scrupules excessifs, jeta au feu, avant sa mort, deux chants qu'il avait ajoutés aux aventures de son perroquet, les Pensionnaires, et l'Ouvroir ou le Laboratoire de nos sœurs. Ce dernier chant avait été lu devant la Reine Marie-Antoinette en 1774. On en a sauvé de courts fragments, qui sont peu connus. Permettez-moi d'en citer ici quelques vers, pour vous faire apprécier l'extrême délicatesse de conscience de l'auteur, qui a sacrifié l'ensemble. Il nous décrit l'Ouvroir des Visitandines :

Là j'aperçois des manchons pour nos Pères,
De jolis sacs pour de jolis bréviaires,
Gants parfumés, portefeuilles charmants,
Bourses, sinets, ceintures, reliquaires,
Rosaires fins, gentilles jarretières,
Le tout chargé de pompons, de rubans,
Et liseré de petits agréments
Dont s'enjolive un uniforme austère,
Et dans lesquels on voit encor se plaire
Le cœur mondain des jolis Révérends...

De ce côté la mère Pétronille,
En lacs d'amour, sans doute du divin,
Brode un bonnet de taffetas jonquille,
Pour rafraîchir le front d'un Capucin...

Mais près des lieux où je fais ma revue,
Quel autre ouvroir vient s'offrir à ma vue ?
Entrons. Pour qui ces vases parfumés,
Ces alambics, ces fourneaux allumés,
Pour quels gosiers bénis de la nature
Distille-t-on l'ambre délicieux
De ces liqueurs que tant d'adresse épure ?
Ma sœur Hébé, parlez, quels sont les dieux
Pour qui se fait ce nectar précieux ?
Vous vous taisez, ô bienfaisantes Mères ;
Dites-le donc, vous, mes révérends Pères :
Oui, rendez gloire à la manne des cieux !

Tout au plus sent-on percer ici la pointe d'irrévérence si finement aiguisée depuis dans un des meilleurs contes de M. A. Daudet, l'Elixir du R. P. Gaucher.

Gresset nous a donc privés de jolis vers qui, semble-t-il, n'auraient pas déparé son poëme ; il s'est alarmé de plaisanteries bien inoffensives. Mais, par une singulière inconséquence, il a conservé une pièce des plus hardies, une Epître intitulée l'Abbaye, adressée au chevalier de Chauvelin, plus tard ambassadeur à Turin, ami de Voltaire et des philosophes. Cette pièce avait été composée vers 1740, à propos de l'élection d'un moine abbé en Artois. L'auteur lui-même, en 1748, avait eu le dessein de la comprendre dans une édition complète de ses œuvres, qui ne parut jamais. Je n'oserais rien citer d'une pièce, qui porte en épigraphe le « *Facit indignatio versum* » de Juvénal et dépasse en violence contre les moines fainéants tout ce que Voltaire a écrit de plus fort. « Imbécile, ignare, abruti, ivrogne, âne mitré, » sont les épithètes rabelaisiennes les plus douces qu'il lance à la tête des moines, avec plus de rudesse que de talent. Il excepte bien entendu les ordres religieux qui enseignent, prêchent, étudient, qui ont produit les Bourdaloue, les Massillon, les Calmet, les Mabillon, les Vanière, les Porée. Quant aux autres, qui vivent aux dépens du laboureur, il demande que le Roi, par une bonne loi, leur enlève ces richesses oisives pour les restituer au paysan. C'était prévoir en partie la Révolution. Aussi l'Abbaye fut-elle publiée en 1800 par François de Neufchâteau. Mais dès 1795 le citoyen Duméril, frère du naturaliste, notre compatriote, a demandait à l'Institut de faire imprimer aux frais du gouvernement l'épître de Gresset qui a pour titre l'Abbaye, et de la distribuer gratuitement comme on l'avait fait pour les pièces républicaines

de Lebrun. » (1) A coup sûr Gresset, si pieux, si dévot même à la fin de sa vie, ne pouvait prévoir pareil accueil posthume pour une Epître qu'il avait composée, jeune encore, sans croire manquer de respect à la religion, et qu'il avait conservée de parti pris, car il est difficile d'admettre qu'elle lui ait échappé, quand il brûla les ouvrages qui éveillaient ses scrupules. Lui-même en effet avait dit dans sa Lettre sur la Comédie : « Il serait trop incertain de compter que ces écrits seront brûlés au flambeau qui doit éclairer notre agonie. »

Brûler l'Ouvroir et conserver l'Abbaye peut paraître inexplicable. La raison en est, je pense, dans le caractère même de Gresset, qui n'a pas flotté à tous les vents, comme le prétend M. de Pongerville, l'un de ses biographes, mais qui jusqu'à la fin de sa vie me paraît avoir été en proie à certaines hésitations, n'osant prendre parti dans bien des cas et sur bien des questions. Racine, élevé par les jansénistes, avait, malgré ses démêlés avec eux et sa vie mondaine, gardé l'empreinte ineffaçable des grands éducateurs de Port-Royal, et redevint, après la chute de Phèdre, dévot à leur façon. Gresset, élevé par les jésuites, obligé par eux de sortir de leur Compagnie, garda néanmoins au fond du cœur les principes qu'ils lui avaient inculqués.

D'Alembert, reçu lui-même à l'Académie par Gresset, recevant à son tour, en 1778, le successeur de Gresset, l'abbé Millot, ancien jésuite, lui aussi, a jugé avec autant de finesse que de justesse ce point particulier. Après avoir constaté que Gresset était entré dans la Société de Jésus, poussé par le seul amour de l'étude et de la retraite, il ajoute :

---

(1) De Beauvillé. — Poésies inédites de Gresset, Paris, 1863.

« Uniquement lié avec ceux de ses Confrères qui,
« comme lui, sans ambition et sans intrigues, parta-
« geaient avec lui le goût paisible de la solitude et du
« travail, il ne vit, dans la Compagnie à laquelle il
« s'était attaché, que ce qu'elle offrait à une âme pure
« d'intéressant et d'estimable ; aussi conserva-t-il tou-
« jours pour elle, même après l'avoir quittée, même
« lorsqu'il la vit périr et disparaître, cet attachement
« inviolable qu'elle a su inspirer à tous ceux qui lui ont
« appartenu ; attachement auquel on les reconnaît
« comme à un air de famille, et qui, aux yeux du
« Philosophe, peut faire en même temps l'éloge et la
« censure d'un Corps dont le désastre a laissé les mêmes
« regrets aux plus vertueux et aux plus ambitieux de ses
« membres. »

Oui, Gresset resta attaché à ses anciens maîtres, il demeura fidèle aux leçons qu'ils lui avaient données, il n'oublia pas un seul instant la religion dans le cours de sa longue carrière, et cette constance de bonne foi lui fait honneur.

Cependant, nous l'avons vu, il connaissait les abus, il les blâmait même en public ou en secret, témoin son attaque en pleine Académie contre les évêques de cour, témoin l'Abbaye, qu'il eut un moment la tentation de publier, et qu'il garda en portefeuille sans la détruire. Gresset, empêché par la crainte de nuire à la religion, prudent, timide même, n'a ni pu ni osé aller jusqu'au bout de ses idées. Il reste à mi-chemin. Effrayé par les tendances irréligieuses des philosophes, il ne les aime pas, il les condamne, surtout en secret. D'autre part les abus l'inquiètent, l'irritent même. Il proteste contre eux. Il voudrait les voir disparaître, mais ce n'est pas un démolisseur, tant s'en faut. Le respect, l'habitude le

retiennent. Aussi a-t-il reçu, dans cette terrible mêlée des opinions religieuses et sociales, sa part des coups, sans óser ou vouloir riposter franchement en public.

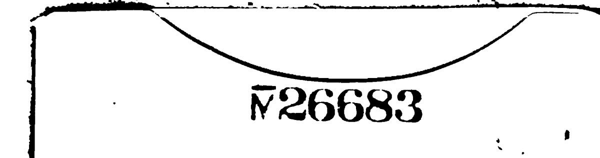
D'ailleurs, comme l'a dit M. Villemain, parlant des adversaires de Voltaire en général, à propos de Gresset et de Lefranc de Pompignan : « Le combat n'était jamais égal ; et cela ne tenait pas seulement à l'inégalité des talents. Mais les défenseurs des anciennes maximes, dans ce qu'elles avaient de pur et d'utile, étaient adossés à un rempart croulant de despotisme et d'abus. »

C'est bien là ce qui explique leur irréparable défaite.

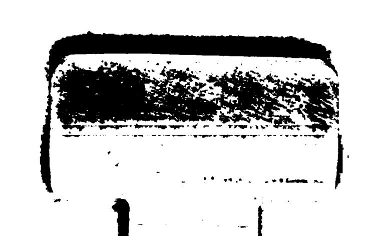


Amiens. — Imp. H. Yvert, rue des Trois-Cailloux, 64

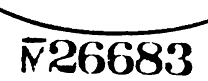
THIS [illegible]



N26683
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY



THIS


N26683

